



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Désensibilisation - Symptômes et diagnostic

Question écrite n° 20876

Texte de la question

M. Christophe Bouillon appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le traitement de la désensibilisation ou nommé immunothérapie spécifique (allergénique) et sur les possibilités de mieux informer la population sur ses symptômes et les modalités de le diagnostiquer. Selon ALK, groupe pharmaceutique et laboratoire spécialisé dans le développement et la production de produits d'immunothérapie allergénique (ITA) pour la prévention et le traitement d'allergies, le principe de la désensibilisation est une pratique médicale désignée par les termes « immunothérapie spécifique ». C'est actuellement l'unique traitement qui permet de se débarrasser d'une allergie. Le principe de la désensibilisation consiste à administrer des doses croissantes de l'allergène régulièrement à l'organisme afin de réduire progressivement la réponse immunitaire vis-à-vis de celle-ci, et de finir par réduire complètement la sensibilité de l'organisme. Autrement dit, le corps apprend petit à petit à supporter l'allergène. Jusqu'à récemment, cette administration nécessitait des injections sous-cutanées hebdomadaires d'une dose d'extrait de l'allergène. Cette injection avait lieu à l'hôpital sous la surveillance d'un allergologue, étant habilité à pratiquer la désensibilisation allergique, en raison d'un risque de choc anaphylactique. La désensibilisation est remboursée en partie selon les modalités de traitement. La désensibilisation (gouttes, injections) est remboursée à 65 % par l'assurance maladie. Mais depuis fin 2017 le ministère de la santé a envisagé un déremboursement total des traitements de désensibilisation par voie injectable. Certains facteurs peuvent s'aggraver au cours du traitement, notamment l'exemple des personnes dans l'impossibilité d'être désensibilisées par une indisponibilité de substances allergènes ou le fait des personnes sur listes en attente de la réception de l'allergène indispensable au traitement. D'autres facteurs associés augmentent les risques, notamment les personnes qui doivent recevoir des allergènes étrangers et dont il leur est indispensable d'avoir une disponibilité d'accès par les instances pharmaceutiques dans le suivi de leur traitement. Pour le cas spécifique de ces personnes, le contexte de pénurie de ces allergènes pour la réalisation du traitement immunothérapeutique est une gravité et une source de risques. À long terme, c'est une pratique qui peut également induire des maladies plus graves, car l'interruption d'un traitement ravive les allergies d'un individu. Or, en France, le nombre de personnes traitées par ces dispositifs est important, il leur est nécessaire de suivre un traitement ordonné et en règle afin de surveiller et gérer leurs allergies. En conséquence, il lui demande si elle envisage des solutions permettant de mieux répondre aux besoins des patients, notamment en cas d'indisponibilité d'« allergènes étrangers ».

Données clés

Auteur : [M. Christophe Bouillon](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20876

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5782

Question retirée le : 23 juin 2020 (Fin de mandat)